Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-200082857-20260321-46_03_2026-DE

COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

21 mars 2026

Convocation du 17 mars 2026

Le vingt-et-un mars deux-mille-vingt-six à dix heure, les membres du Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat se sont réunis à la médiathèque de Plouagat sous la présidence de Mr Olivier BOISSIERE, Maire

- **Etaient Présents** : Olivier BOISSIERE, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Rozenn JOUAN, Daniel TURBAN, Morgane WYDAUW-MEYNIER, Patrick MARTIN, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Michel GUYOMARD, Thierry CONNAN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD VIOLON, Anne BROUDIC, Christophe CLAVIEN, Carol DUJARDIN BASQUE, Rosa DE FARIA, Gérard PIRIOT, Sophie GUENO, Jérémy CABOURG, Jérôme PERAIS, Roselyne HERVE, Tiphany PASTOL, Tifenn BESSON, Manon AUBIN, Nicolas JEZEQUEL, Julien LE MEHAUTE,
- **Absents représentés** :
- **Absents :**
- **Secrétaire de Séance** : Yves BRAULT

46. ELECTION DES MAIRES-DELEGUES

Présentation : chaque commune déléguée dispose d'un maire délégué (article L.2113-11 du CGCT).

Les maires délégués sont élus par le Conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres. Ils sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Considérant que Mr Olivier BOISSIERE, Maire lance l'appel à candidature pour la fonction de Maire-délégué de Plouagat,
Considérant la candidature de :
- Mr Patrick SOLO,
Considérant que le conseil municipal élit le maire-délégué parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue,
Considérant que chaque conseiller municipal est alors invité à déposer dans l'urne son enveloppe contenant son bulletin de vote,
Après avoir procédé aux opérations de vote,
Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Nombre de Conseillers Municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 1
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 2
Suffrages exprimés : 26
Majorité absolue : 14
A OBTENU : Mr Patrick SOLO : 26

Considérant que Mr Olivier BOISSIERE, Maire lance l'appel à candidature pour la fonction de Maire-délégué de Châtelaudren,
Considérant la candidature de :
- Mme Sophie LE BONHOMME,
Considérant que le conseil municipal élit le maire-délégué parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue,

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-200082857-20260321-46_03_2026-DE

Considérant que chaque conseiller municipal est alors invité à déposer dans l'urne son enveloppe contenant son bulletin de vote,
Après avoir procédé aux opérations de vote,
Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Nombre de Conseillers Municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 29
Majorité absolue : 15
A OBTENU : Mme Sophie LE BONHOMME : 29

Le 23 mars 2026,

Le secrétaire,
Yves BRAULT

COMMUNE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
CÔTES D'ARMOR

Le Maire,
Olivier Boissière